



Dispositif d'accueil et  
d'accompagnement des  
stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré

## Cahier des charges du tuteur terrain Accompagnement des Lauréats de concours

Vos contacts :

**Jean-François BAYART**

Directeur Adjoint

**Nathalie CAPART**

Responsable Administrative

☎ : 03 20 21 97 81

@ : [ncapart@ifp-npdc.fr](mailto:ncapart@ifp-npdc.fr)

IFP

236 rue du faubourg de Roubaix

59041 LILLE CEDEX



**2015 - 2016**

**ACCUEILLIR  
UN LAUREAT DE CONCOURS  
EXTERNE, INTERNE OU RESERVE  
POUR SON ANNEE DE  
PROFESSIONNALISATION**

**Le texte ci-dessous a pour objectif de préciser le rôle et le cahier des charges des tuteurs dans les dispositifs d'accompagnement des Professeurs stagiaires, lauréats des concours externe, interne ou réservé.**

## 1. Textes de référence et cadre général

### 1.1. Textes de référence

La formation et la titularisation des professeurs stagiaires se construit essentiellement sur le référentiel de compétences des enseignants qui renvoie à un corpus de 14 compétences communes aux enseignants et personnels de l'éducation, à 5 compétences spécifiques aux enseignants, ainsi qu'à 4 compétences spécifiques aux professeurs documentalistes (arrêté du 1er juillet 2013, Journal Officiel du 18 juillet 2013)

Le cahier des charges du tuteur terrain prend corps sur d'autres textes officiels :

- Circulaire N° 2014-091 du 11 juillet 2014 (parue au B.O. n°29 du 17 juillet 2014)
- Circulaire du SGEN/2014/722 du 25 juillet 2014
- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation
- Bulletin officiel n°21 du 02 mai 2014 (circulaire N° 2014-068 du 20 mai 2014)
- Note de service n°95-114 du 9 mai 1995 (BO n°20 du 18 mai 1995)

Le cahier des charges définit le cadre général de mise en œuvre de la fonction « tuteur terrain » dans un espace où la formation en alternance intégrative est privilégiée, favorisant ainsi un retour réflexif entre des éléments théoriques et une formalisation des compétences professionnelles de l'enseignant. Cette alternance favorise l'entrée du stagiaire dans un métier spécifique en lui permettant une posture à la fois inductive (l'expérience illustre le savoir) et déductive (la pratique comme application du savoir).

Des relais existent afin d'aider à la problématisation des situations et de renforcer les postures professionnelles : le chef d'établissement, le tuteur référent de l'IFP, le tuteur terrain. Chacun selon ses connaissances, expériences et compétences accompagne le professeur stagiaire dans sa compréhension et son appropriation des composantes métiers : la pédagogie et la didactique qu'il adapte à la variété de publics qu'il rencontre au sein de la pluralité des établissements tout en tenant compte de la spécificité de l'enseignement catholique.

### 1.2. Cadre général

Les Lauréats du concours de recrutement sont nommés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, à titre provisoire, sur un contrat d'enseignement jusqu'à titularisation afin d'effectuer un stage d'une durée d'un an. Ils ont le statut de Professeur Stagiaire. Selon le BO n°29 du 19 juin 2015 précisant les modalités d'affectation et d'organisation de l'année de stage.

Les Professeurs Stagiaires issus du concours externe 2015 et du 3<sup>ème</sup> concours 2015 sont nommés sur un demi-service rémunérés temps plein. La quotité de service est de :

- 8 à 10 heures pour les certifiés et les professeurs de lycée professionnel ;
- 8 à 9 heures d'enseignement et 3 heures indivisibles d'association sportive durant la moitié de l'année scolaire pour les lauréats du CAFEP-CAPEPS ;
- les stagiaires de la filière documentation assurent un service de 18 heures.

Les Professeurs stagiaires issus du concours interne 2015 et du concours ou examen réservé 2015 sont nommés sur un service complet rémunérés temps plein.

Les Professeurs stagiaires issus du concours externe 2014 et 2013.2, interne 2014 et réservé 2014 n'ayant pu effectuer tout ou partie de leur stage en 2014-2015 sont en prolongation de stage pour une durée équivalente à la durée d'absence.

Les Professeurs stagiaires issus du concours externe 2014 et 2013.2, interne 2014 et réservé 2014, qui au terme de la première année de stage n'ont pas été évalués positivement mais qui ont été autorisés par l'autorité administrative à accomplir une deuxième et dernière année de stage, sont affectés dans un nouvel établissement et effectuent leur année dans les conditions décrites plus haut. Exception faite des lauréats du concours 2013.2 qui sont nommés sur un demi-service rémunérés temps plein (au lieu d'un temps de service complet en 2014-2015).

Les Professeurs stagiaires sont titularisés selon les modalités suivantes : en fin d'année scolaire, un jury académique se prononce sur la base de trois avis quant à la maîtrise des compétences professionnelles de l'enseignant. Ces avis sont ceux du Chef d'Etablissement, du Directeur de l'IFP ainsi que de celui de l'IEN ou IPR (fondé sur *le rapport du tuteur* et sur une visite éventuelle).

Les tuteurs terrain sont rémunérés sur la base d'une indemnité annuelle, fixée par les services de l'Etat, payée par le TPG en fin de mission. **Attention**, « *les personnels qui n'exercent ces fonctions que pendant une partie de l'année scolaire reçoivent une fraction de cette indemnité, proportionnellement à la durée de l'exercice des fonctions y ouvrant droit. (...) S'agissant des agents exerçant à temps partiel, le taux de l'indemnité de fonctions est fixé en considération de la quotité financière de traitement* ».

## 2. Le tuteur terrain : missions et rôle

### 2.1. Mission générale :

La prise en charge de l'étudiant stagiaire doit être effective dans un esprit d'accompagnement et de mise en veille dans les situations éducatives, administratives, de relation avec les différents acteurs... afin de construire puis renforcer son identité professionnelle. Ici, la visée de l'appropriation progressive d'une culture commune et de la reconnaissance par ses pairs est en jeu. Au delà, c'est aussi la compréhension de la spécificité du métier d'enseignant de l'Enseignement Catholique qui est en exergue.

Cet accompagnement, basé sur une relation de confiance, bienveillance, respect et non de « pouvoir », se réalise tout au long de l'année de stage.

Le tuteur terrain participe à l'intégration de l'étudiant stagiaire au sein de son établissement d'Enseignement Catholique et plus largement au sein du Système Educatif. Pour ce faire, il lui fait prendre conscience de l'organisation de l'établissement, des acteurs qui y évoluent et des métiers exercés. Il l'accompagne dans les démarches administratives y compris celles en lien avec les institutions. Il le rend acteur afin qu'il s'approprie les règles et principes de l'établissement ainsi que celles institutionnelles. Il initie chez lui une éthique professionnelle.

Il permet à l'étudiant stagiaire de faire respecter les fondements républicains au sein de sa classe, (discipline, respect, valeurs...) et de développer par ailleurs les repères plus spécifiques de l'Enseignement Catholique.

Il l'aide, dans une posture réflexive à la maîtrise progressive des compétences pédagogiques et éducatives. Il lui apporte soutien et conseil dans la réalisation de séquences et séances d'interventions auprès des publics qui lui sont confiés en lui permettant la prise en compte des spécificités d'apprentissage de chacun d'entre eux. Il lui donne les indicateurs de décrochage et les éléments de remédiation possibles. Il s'autorise des critiques bienveillantes et constructives.

Il ouvre l'étudiant stagiaire à ses fonctions d'accompagnement des parcours de formation de l'élève. Il lui donne tous les outils utiles qui contribueront à favoriser la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, des compétences attendues... il lui donne les clés de participation aux conseils de

cycles, conseils pédagogiques... il le sensibilise et le dynamise au travail en équipe... à contribuer à l'action de la communauté éducative, à coopérer avec les partenaires de l'école...

Il met en exergue les acquis professionnels et en évidence les axes de progrès à réaliser par l'étudiant stagiaire puis l'invite à s'inscrire dans une démarche individuelle de développement professionnel.

## 2.2. Rôle

### En début d'année scolaire :

C'est durant cette période que le rôle d'accueil du tuteur a un impact fort pour la suite de l'année. Il s'agit avant tout de rassurer le stagiaire et de favoriser son intégration dans l'établissement. Le tuteur :

Présente l'établissement et rencontre les acteurs y évoluant :

- L'équipe de direction,
- Les acteurs de la vie scolaire,
- Le personnel administratif,
- Les équipes pédagogiques.

Présente et commente :

- le règlement intérieur de l'établissement

Présente les projets :

- éducatif de l'Enseignement Catholique,
- d'établissement.

Présente les outils pédagogiques :

- les programmes officiels,
- les nouveautés institutionnelles (socle commun de connaissance et de compétences...),
- les sites officiels (MEN, Eduscol, site académique, CNDP-CRDP),
- les sites pédagogiques,
- les manuels scolaires en usage dans l'établissement et les matériels disponibles,
- le site web de l'établissement, l'espace numérique de travail si existant...

### Tout au long de l'année....

**Le maître tuteur assure un « rôle de formateur de terrain » qui accompagne l'étudiant stagiaire dans ses premières expériences professionnelles pour l'aider à adopter une posture d'enseignant et à construire les compétences, les démarches, les outils pour enseigner.**

Il facilite l'intégration de l'étudiant stagiaire dans l'établissement, au sein de l'équipe d'enseignants.

Il accompagne c'est-à-dire aide, conseille, rassure et guide dans le cadre de temps de travail en commun, d'échanges. Il est à l'écoute des besoins professionnels de l'étudiant stagiaire.

Il permet à l'étudiant stagiaire de relire son activité professionnelle, de faire preuve de distanciation, d'être force de propositions vis-à-vis de son parcours de professionnalisation.

Il est disponible aux demandes du stagiaire et l'aide à trouver des solutions aux problèmes professionnels qu'il rencontre.

Il accompagne l'étudiant stagiaire dans sa compréhension du système éducatif et des spécificités de l'établissement catholique.

Il établit un planning de rencontres et définit des axes de travail afin de contractualiser le tutorat. Ce contrat facilite le tutorat car l'information est partagée : stagiaire et tuteur peuvent s'engager à en respecter les dispositions, c'est un outil de régulation.

Il participe à l'évaluation du stagiaire : écrit de synthèse (progression de l'étudiant professeur dans la construction des compétences professionnelles).

Il a le devoir d'alerter (le chef d'établissement et le responsable pédagogique de l'IFP) en utilisant un document spécifique<sup>1</sup> en cas de difficultés telles du professeur stagiaire qu'il pourrait être en danger (dans sa discipline, dans la gestion de ses classes...).

### 2.3. La posture du tuteur terrain

**Le travail en collaboration avec le stagiaire doit se dérouler dans un climat de respect mutuel, d'honnêteté et de confiance réciproque.**

Modalités à mettre en oeuvre :

- **Observer**, restituer les éléments observés : ces temps d'observation sont à envisager avec le chef d'établissement afin de les organiser dans le respect du fonctionnement de l'école.
- **Analyser** à l'aide du référentiel : faire des points réguliers sur la progression de l'étudiant stagiaire. Mener des entretiens où le stagiaire peut expliciter ce qu'il a voulu entreprendre et pourquoi et l'aider, dans l'analyse du vécu, à entrevoir d'autres possibles si nécessaire.
- **Rédiger** des notes d'étape
- **Participer à une réunion** en fin d'année entre Tuteurs de terrain et Formateurs Référents.

**La posture** du tuteur terrain peut être celle déclinée par André DE PERETTI qui propose trois « concepts repères » :

*La congruence* : c'est la mise en accord avec soi-même (je suis tuteur plutôt que je ne joue le rôle du tuteur) qui permet la rencontre et la prise en compte réelle de la personne accompagnée ;

*L'empathie* : c'est être attentif au ressenti de l'autre dans son questionnement de Professeur Stagiaire sans transposer sa propre expérience

*La considération positive* : c'est accepter le fait que le Professeur Stagiaire mérite d'être écouté malgré ses imperfections de professionnel en devenir.

### 3. Définition d'un contrat de collaboration

Il est essentiel, dès le début de l'année scolaire, de mettre en place un protocole d'accompagnement entre le tuteur terrain et l'étudiant stagiaire sur un volume horaire global estimé à 40 heures

Ce protocole comprend :

- Le nombre, la fréquence et la durée des rencontres,
- Les temps de visite du tuteur dans la classe de l'étudiant stagiaire, les activités...
- Les temps d'échange et de régulation,
- Les documents support à mettre en oeuvre (fiche d'observation, rapports, modalités d'évaluation, portfolio numérique...).

Il permet d'identifier les axes de travail avec le stagiaire et de le mettre en alerte en cas de difficultés. Des rapports de suivi<sup>2</sup> sont à éditer puis à remettre à l'IFP dans les plus brefs délais. (envoi sous adresse électronique donnée en temps voulu)

---

<sup>1</sup> Voir annexes

<sup>2</sup> Voir annexes

## **Annexes**

**Tutorat en établissement scolaire Bilan d'étape n°1**

**Tutorat en établissement scolaire Bilan d'étape n°2**

**Procédure d'alerte**

## TUTORAT EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

### BILAN D'ÉTAPE n° 1

À envoyer à l'IFP au plus tard le 7 décembre 2015  
([ndelpiero@ifp-npdc.fr](mailto:ndelpiero@ifp-npdc.fr))

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être **co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire**  
Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire.

### RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

#### PROFESSEUR - STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Discipline :

Établissement d'exercice :

#### TUTEUR

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Établissement d'exercice :

#### RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

Nombre d'observations du professeur stagiaire effectuées par le tuteur depuis la rentrée : |\_\_\_\_\_|

Nombre d'observations du tuteur effectuées par le professeur stagiaire depuis la rentrée : |\_\_\_\_\_|

Nombre d'entretiens en présentiel : |\_\_\_\_\_|

Précisions éventuelles sur le suivi du professeur stagiaire :



## BILAN D'ÉTAPE NUMÉRO 1

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences

Niveau 2 : compétences insuffisamment développées

Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences

Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, porteur de savoirs et d'une culture commune				
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	1	2	3	4
Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.				
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.				
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.				
Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.				
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.				
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.				
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.				
Utiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			
Le professeur, praticien expert des apprentissages				
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité	1	2	3	4
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.				
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.				
Prendre en compte les facteurs liés aux représentations et aux réalités sociales, économiques sexuées, culturelles dans l'accès aux connaissances				
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.				
Favoriser le développement de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.				
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique pertinent.				
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			

<b>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.					
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.					
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.					
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.					
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.					
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.					
Contribuer à l'orientation des élèves.					
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>				
<b>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.					
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.					
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.					
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.					
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.					
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>				
<b>Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves</b>					
<b>C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.					
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.					
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>				
<b>C4. Prendre en compte la diversité des élèves</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.					
Détecter les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.					

<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			
<b>C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.				
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.				
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			
<b>C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.				
<b>C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.				
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.				
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.				
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.				
<i>Points positifs</i>	<i>Éléments de progrès</i>			
Démarche de progression professionnelle (uniquement pour le bilan d'étape 2)				
<b>C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.				

Observations éventuelles du professeur tuteur
---

Observations éventuelles du professeur-stagiaire concerné par le dispositif
---

## AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences

Niveau 2 : compétences insuffisamment développées

Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences

Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, acteur du service public éducatif				
C1. Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.				
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.				
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.				
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.				
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.				
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.				
Le professeur, acteur de la communauté éducative				
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...)				
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.				
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.				
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.				
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.				
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.				
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.				

Observations générales quant aux qualités professionnelles mises en œuvre par le professeur-stagiaire

Nom du professeur-stagiaire :	Nom du professeur conseiller pédagogique :	Nom du chef d'établissement :
Date :	Date :	Date :
Signature	Signature	Signature

## TUTORAT EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

### BILAN D'ETAPE n°2

À envoyer à l'IFP au plus tard le 21 mars 2016  
([ndelpiero@ifp-npdc.fr](mailto:ndelpiero@ifp-npdc.fr))

Cette fiche est à compléter par le tuteur et doit être co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire  
Elle comporte l'avis du chef d'établissement sur l'acquisition des compétences professionnelles du stagiaire.

### RAPPORT DU PROFESSEUR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

#### PROFESSEUR - STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Discipline :

Établissement d'exercice :

#### TUTEUR

Nom :

Prénom :

Adresse électronique :

Établissement d'exercice :

#### RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES

Nombre d'observations du professeur stagiaire effectuées par le tuteur sur l'année scolaire : |\_\_\_\_\_|

Nombre d'observations du tuteur effectuées par le professeur stagiaire sur l'année scolaire : |\_\_\_\_\_|

Nombre d'entretiens en présentiel : |\_\_\_\_\_|

Précisions éventuelles sur le suivi du professeur stagiaire :

## BILAN DE LA FORMATION

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences

Niveau 2 : compétences insuffisamment développées

Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences

Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, porteur de savoirs et d'une culture commune				
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	1	2	3	4
Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.				
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.				
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.				
Accompagner les élèves pour faciliter la continuité d'un niveau de formation à un autre.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	1	2	3	4
Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.				
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.				
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.				
Utiliser le vocabulaire spécifique approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			
Le professeur, praticien expert des apprentissages				
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité	1	2	3	4
Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.				
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.				
Prendre en compte les facteurs liés aux représentations et aux réalités sociales, économiques sexuées, culturelles dans l'accès aux connaissances				
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.				
Favoriser le développement de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.				
Construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique pertinent.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			

<b>P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.					
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.					
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.					
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.					
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges, de partages et de collaboration entre pairs.					
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de tous.					
Contribuer à l'orientation des élèves.					
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>				
<b>P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
En situation d'apprentissage, repérer les difficultés et les points forts des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.					
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.					
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.					
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.					
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.					
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.					
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>				
<b>Le professeur, pédagogue et éducateur au service de la réussite de tous les élèves</b>					
<b>C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.					
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte des apports de la recherche.					
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>				
<b>C4. Prendre en compte la diversité des élèves</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.					



Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			
<b>C7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.				
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			
<b>C8. Utiliser de manière pertinente une langue vivante étrangère dans des situations d'apprentissage</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.				
<b>C9. Intégrer de manière pertinente l'usage du numérique</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.				
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.				
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.				
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.				
<i>Points positifs ou évolution constatée</i>	<i>Éléments de progrès pour l'année prochaine</i>			
<b>Démarche de progression professionnelle</b>				
<b>C14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.				

Observations éventuelles du professeur tuteur

Observations éventuelles du professeur-stagiaire concerné par le dispositif

## AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Niveau 1 : n'a pas encore développé les compétences

Niveau 2 : compétences insuffisamment développées

Niveau 3 : a suffisamment développé les compétences

Niveau 4 : atteint un niveau élevé dans le développement des compétences

Le professeur, acteur du service public éducatif				
C1. Faire partager les valeurs de la République	1	2	3	4
Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.				
Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.				
C2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	1	2	3	4
Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.				
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.				
C6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	1	2	3	4
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.				
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.				
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.				
Le professeur, acteur de la communauté éducative				
C5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	1	2	3	4
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...)				
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.				
C10. Coopérer au sein d'une équipe	1	2	3	4
Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.				
C11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	1	2	3	4
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.				
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.				
C12. Coopérer avec les parents d'élèves	1	2	3	4
Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.				
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.				

Observations générales quant aux qualités professionnelles mises en œuvre par le professeur-stagiaire

Nom du professeur-stagiaire :	Nom du professeur conseiller pédagogique :	Nom du chef d'établissement :
Date :	Date :	Date :
Signature	Signature	Signature

**Dispositif d'accueil, d'accompagnement et de  
formation  
des professeurs stagiaires  
Année scolaire 2015 -2016**

**PROCEDURE D'ALERTE**

A envoyer à l'IFP

Cette fiche est à compléter par le Chef d'Etablissement, le Tuteur et / ou le Formateur-Visiteur  
et co-signée obligatoirement par le professeur stagiaire

CHEF D'ETABLISSEMENT & ETABLISSEMENT	
Nom du Chef d'Etablissement .....	
Etablissement .....	
Coordonnées de l'établissement .....	
.....	
Téléphone .....	Télécopie .....
Adresse mail .....	

PROFESSEUR - STAGIAIRE
Lauréat du <input type="checkbox"/> Concours externe <input type="checkbox"/> Concours interne
NOM : .....
Prénom : .....
Adresse mail du professeur stagiaire : .....
Classe : .....
Effectif : .....
Etablissement(s) d'exercice : Nom + Code Postal + Commune.....

TUTEUR
NOM : .....
Prénom : .....
Adresse mail du Maître Tuteur : .....
Etablissement d'exercice : Nom + Code Postal + Commune.....
Adresse mail établissement : .....

## NATURE DE LA ou DES DIFFICULTE(S) REPEREE(S)

- Difficulté d'expression écrite et/ou orale
- Compétences disciplinaires
- Didactique disciplinaire
- Gestion de classe
- Hétérogénéité pédagogique
- Evaluation des élèves
- Autres difficultés

### Observations du Chef d'Etablissement :

.....

.....

.....

.....

.....

### Observations du Tuteur :

.....

.....

.....

.....

.....

### Observations du Formateur - Visiteur :

.....

.....

.....

.....

.....

### Observations du professeur stagiaire :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du Professeur Stagiaire :	Nom du Tuteur :	Nom du Chef d'Etablissement :	Nom du Formateur Visiteur :
Date :	Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :